

SOCIETE DES ANCIENS ETABLISSEMENTS MATHEIX 2, boulevard Jean Lafaure – 03300 CUSSET Tél. 04 70 31 56 77 – Fax 04 70 97 75 14

S.A.S. au capital de 525.000 Euros R.C.S. CUSSET B 976 220 012 (62 B 1) SIRET 976 220 012 00018 -- APE : 4321A N° TVA : FR 61 976 220 012 E-Mail : saem@saematheix.com





Adresser la correspondance: S.A.E.M. 2, boulevard Jean Lafaure BP N° 80.001 03301 CUSSET CEDEX

Cusset, le 25 octobre 2011

N/Réf.: EM/DC

Monsieur le Président,

En tant qu'entrepreneur, je souhaite vous faire part de l'importance de la future réalisation de la LGV POCL.

En effet, ce moyen de transport va totalement désenclaver notre région et nous permettre, entreprises et usagers, de développer nos marchés et d'optimiser nos déplacements, que ce soit vers la capitale ou bien vers la région Rhône-Alpes pour laquelle nous travaillons régulièrement.

Cette nouvelle infrastructure, dans sa phase de construction, va également permettre de créer de nouveaux emplois tout en favorisant le commerce local et les ressources de nos collectivités locales.

Enfin, il est indéniable que le choix du tracé sera déterminant surtout pour désenclaver définitivement notre région Auvergne. Seul le tracé Ouest-Sud permettra à une grande partie de l'Allier, au Nord du Puy-de-Dôme, d'avoir un accès rapide à la grande vitesse mais aussi rapprochera les départements du Cantal et de la Haute Loire de ce fabuleux moyen de transport.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma respectueuse considération.

Eric <u>MA</u>SSON Directeur Genéral